

FORÊTS D'AILLEURS

Conjuguer martelage avec paysage

Des propriétaires privés, rassemblés en association, visent l'amélioration de la gestion de leurs forêts dans le contexte environnemental hautement sensible de l'espace protégé du trésor paysager des ocres de Roussillon, dans le département français du Vaucluse.

Texte et photos: Bernard Rérat*



Coupe de nettoyage de pied de falaises.

Connaissez-vous les ocres de Roussillon? Si votre réponse est non, projetez-vous dans le sud-est de la France en examinant une bonne vieille carte géographique ou utilisez les moyens puissants du logiciel GPS de votre ordinateur. Après avoir effleuré avec une certaine jubilation le papier froissé de votre vénérable carte, ou tapoté avec doigté le clavier de votre outil high-tech, vous découvrirez que l'endroit se niche au beau milieu du triangle d'or du massif du Lubéron.

Si vous prenez un jour la route du sud et qu'après Genève vous poursuivez par le sillon rhodanien, faites une petite incursion à l'est lorsque vous arrivez à hauteur d'Avignon. Car l'endroit où se situent les

ocres de Roussillon mérite le détour. L'architecture rassurante des vieilles bastides, le cadre préservé des villages perchés et un paysage harmonieux dominé par l'ombre tutélaire du Mont Ventoux attirent les visiteurs du monde entier. Ceux-ci y goûtent la douceur du climat méditerranéen, la relative quiétude des lieux et le meilleur des produits provençaux.

C'est dans cette région bénie par la nature que les ocres de Roussillon sont apparus il y a des millions d'années. Leur singularité géologique a fait la réputation paysagère du site. L'ocre est en effet un pigment naturel mêlé aux sables des falaises. L'oxyde de fer le colore du jaune au violacé, en passant par toutes les nuances intermédiaires de rouge.

Ce paysage minéral exceptionnel, façonné durant des millénaires par l'érosion pluviale, a été menacé par l'homme. Ces pigments

naturels, utilisés depuis la préhistoire pour l'art corporel et pariétal, connaîtront leur âge d'or au XIX^e siècle. De nombreuses mines et carrières d'ocre s'ouvriront, répondant à de multiples usages: teinture, crépis des maisons provençales, composant du linoléum, papier kraft, carton, céramique, cosmétiques et même croûte de certains fromages... Heureusement, la grande dépression de 1929 et l'arrivée des colorants artificiels signent la faillite de ce commerce florissant qui s'étendait jusqu'aux marchés américains et russes. Les ocres du Lubéron sont sauvés!

La forêt se referme, les falaises d'ocre disparaissent

La forêt n'a jamais vraiment détenu une grande place dans la région du Mont

* Bernard Rérat, journaliste,
Wood & Forest Press Agency, F-06600 Antibes

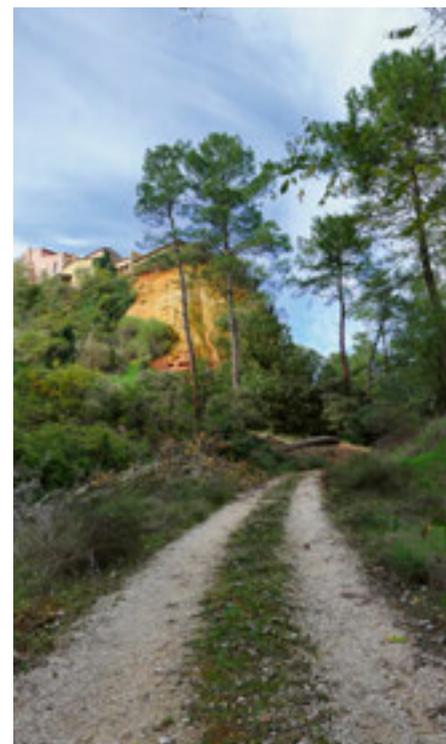
Ventoux. Le chêne pubescent, accompagné sporadiquement par le chêne vert, fournissait essentiellement du bois de chauffage. Les plus beaux spécimens de pin d'Alep et de pin maritime approvisionnaient quelques scieries locales fabriquant des emballages et des caisses pour les maraîchers de la vallée du Rhône.

L'histoire récente de la forêt du Lubéron trouve également ses racines dans la grande dépression de 1929: l'abandon de l'exploitation des ocre en mines à ciel ouvert a laissé l'espace libre à la reconquête végétale. Les ravages causés par les incendies ont aussi traumatisé le milieu. Le pin maritime en a profité, d'où un enrésinement progressif encouragé par l'exode rural et les déprises agricoles.

Après la Seconde Guerre mondiale, deux autres phénomènes ont signé le glas de la sylviculture dans le Lubéron: la disparition des petites scieries locales, puis la désaffectation pour le bois de chauffage. La forêt sauvage a repris ses droits, le paysage s'est refermé, dissimulant une grande partie des falaises d'ocres résultant de la main de l'homme.



Dans le Lubéron, le bois de feu se vend entre 10 et 15 euros le stère sur pied.



Les forêts des membres de l'association sont quasiment dans le village.

Les petits propriétaires se regroupent

Toutefois, certains propriétaires forestiers du Lubéron ont voulu croire qu'il n'y avait pas de fatalité. C'est le cas d'une poignée d'entre eux détenteurs de parcelles boisées

sur la commune de Roussillon où se situent les paysages les plus fameux des ocre. «Nous avons voulu renouer avec l'entretien des forêts et chercher à valo-

riser notre patrimoine», explique Denis Danset, l'un des pionniers du renouveau de la sylviculture dans la région.

Mais ces forestiers des ocre du Roussillon se sont bien vite heurtés à deux obstacles de taille. En effet, les 940 hectares des forêts localisées sur la commune de Roussillon sont détenus dans leur entier par quelque 730 particuliers (voir encadré). Avec seulement 1,3 hectare en moyenne de bois par propriétaire (et souvent en diverses parcelles non contiguës), il en résulte donc un extrême morcellement du foncier.

Par ailleurs, ces forêts de Roussillon se trouvent sur le territoire du Parc naturel régional du Lubéron. De plus, une partie du massif est soumis à une directive «Habitats» au titre d'un classement européen Natura 2000 dictant certaines obligations strictes de protection. Ces deux législations contraignantes limitent fortement le droit des propriétaires et la mise en œuvre d'une gestion sylvicole à vocation de production ligneuse.

«La seule solution pour nous consistait à nous regrouper.» Denis Danset indique que cette poignée de propriétaires forestiers a donc décidé de créer une association, dont il est aujourd'hui le président (voir aussi interview Denis Danset). C'est ainsi qu'est née l'Association syndicale libre (ASL) du Massif des Ocre reconnue d'utilité publique. «Celle-ci apporte une réponse concrète au morcellement par

Ocre de Roussillon: qui sont les propriétaires forestiers privés?

Commune politique	Roussillon/Vaucluse (F)
Surface forestière totale	940 ha
Nature de la propriété	100% privée
Nombre de propriétaires	730
Surface moyenne par propriété	1,3 ha
Propriétés d'une surface inférieure à 4 ha de la propriété	85%
Résidence des propriétaires	33% hors département
Résidence principale des propriétaires	49% sur le site de leur forêt
Autre résidence	18%
Pôles d'intérêt des propriétaires pour la forêt (cumul d'options possible):	
patrimonial:	65%
cadre-paysage:	51%
biodiversité:	42%
loisirs:	37%
Difficultés de gestion rencontrées (cumul d'options possible)	
aucune:	27%
risque incendie:	26%
faible surface:	19%
manque de temps, éloignement géographique:	18%
coûts:	17%
accès difficile:	14%

Source: Centre régional de la propriété forestière (CRPF) de Provence-Alpes-Côte d'Azur

la mise en œuvre d'un projet de gestion forestière durable, garanti par un Plan simple de gestion (PSG). Deux autres éléments fondent son existence: une gestion concertée entre ses membres et une territorialité à l'échelle de massif.»

Des fenêtres ouvertes dans la forêt

L'association compte actuellement 120 membres qui totalisent 450 hectares et tous poursuivent un objectif commun: entretenir des surfaces boisées de très faibles contenances impossibles à valoriser individuellement. «De plus, la sylviculture contribue largement à la protection de la forêt dans une région où l'incendie est un risque qu'aucun propriétaire forestier n'ignore et ne sous-estime.» Denis Danset indique aussi que le retour à une gestion forestière concourt activement à la permanence du patrimoine paysager, voire à son amélioration.

En effet, le Plan simple de gestion du Massif des Ogres de Roussillon témoigne du souci des membres de l'ASL de s'impliquer très fortement dans cette dimension visuelle et de mise en valeur du paysage. Six unités paysagères sur un total de dix ont

été définies sur le massif, déterminant des interventions en coupe qui tiennent fortement compte des spécificités visuelles. Des prélèvements très ciblés ont pour but d'ouvrir la vue, de ménager des fenêtres de vision et de dégager des perspectives qui s'étaient peu à peu fermées faute d'entretiens sylvicoles.

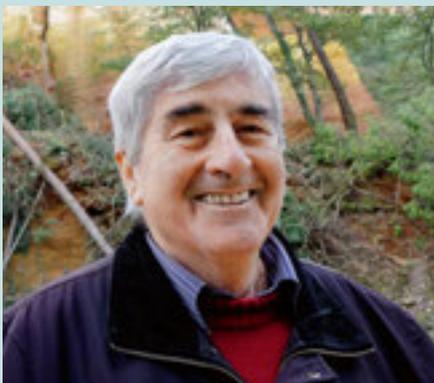
«En 2017, nous réaliserons notre troisième coupe. Sur le précédent chantier qui se déroulait quasiment au milieu du village de Roussillon, nous avons imposé à l'exploitant forestier l'extraction complète des rémanents en raison du caractère hautement paysager de l'endroit.» Denis Danset ajoute que la plus grande partie des bois exploités part en broyage pour alimenter des chaufferies locales, quelques grumes de pin d'Alep et de pin maritime sont transformées en scierie.

Avec l'arrivée de deux grosses centrales à biomasse dans la région, le bois-énergie a prix de la valeur, soit 10 à 15 euros le stère sur pied, alors que le bois d'industrie destiné à l'usine de pâte à papier de Tarascon (Bouches-du-Rhône) ne vaut que la moitié. Même si leur objectif premier n'est pas la rentabilité financière, les membres de l'association ne se plaindront pas de ces rentrées d'argent.



Des panneaux d'information renseignent la population sur la nature des coupes.

Interview de Denis Danset, président du Massif des Ogres



L'association du Massif des Ogres regroupe 120 propriétaires privés animés par la volonté de valorisation de leur patrimoine boisé, la lutte anti-incendie et la conservation du paysage.

«Présentez-nous l'Association syndicale libre (ASL) du Massif des Ogres.

Elle est née en 2011. Son statut d'association d'intérêt général permet d'obtenir divers types de soutiens. Son but est de regrouper des propriétaires forestiers d'un même massif afin d'améliorer la gestion de leurs forêts dont la très faible surface limite grandement les possibilités d'entretien individuel et de valorisation. Les parcelles ont

été tellement divisées au cours des transmissions successives qu'aujourd'hui, même des agriculteurs du cru ignorent où se trouvent certaines de leurs petites propriétés boisées. Outre des objectifs classiques de bonne sylviculture, les actions de l'ASL participent à la lutte contre les incendies et à la conservation du paysage remarquable des ogres de Roussillon.

Quelle surface de forêts représente votre association?

L'ASL du Massif des Ogres s'étend sur trois communes contiguës du département du Vaucluse en dix unités territoriales distinctes. L'ensemble totalise 450 hectares de forêts. Celles-ci se composent de futaies claires de pin maritime et d'Alep, de taillis pauvres de chêne pubescent et vert, et de quelques zones accueillant du châtaignier ou du peuplier-tremble. Un Plan simple de gestion (PSG) a été agréé en 2014 par les autorités compétentes. Il établit les objectifs sylvicoles, fixe les règles pour y parvenir et détaille, année par année et sur une durée déterminée, les travaux et les coupes à effectuer.

Qui sont les propriétaires forestiers adhérents de l'ASL et quelles motivations les animent?

Notre association regroupe des personnes très diverses avec des agriculteurs et des habitants du Vaucluse. A ce noyau de locaux se mélangent des urbains et même des «étrangés» comme disent les gens du pays, parmi lesquels quelques citoyens suisses. Actuellement, nous comptabilisons plus de 120 adhérents qui sont tous des propriétaires privés. Un extrême morcellement du foncier règne, 92% des adhérents détenant moins de 1 hectare de forêt. Par ailleurs, la majorité (54%) ne demeure pas dans le département, lequel se caractérise par un grand nombre de résidences secondaires. La production de bois et la rentabilité financière ne sont pas la première motivation des propriétaires, car la plupart de leurs forêts sont situées dans des zones à fort impact paysager protégées par la réglementation nationale ou européenne, Parc naturel régional du Lubéron, Natura 2000, et bientôt le label «Grand Site de France». Une forêt bien entretenue, en bonne santé et participant à la valorisation du cadre exceptionnel des ogres de Roussillon est l'objectif qui anime d'abord nos adhérents. Les coupes de bois que nous réalisons depuis maintenant 2014 poursuivent ces buts et si elles permettent d'équilibrer les comptes des propriétaires, c'est tant mieux!

Propos recueillis par Bernard Rérat.

Cet article est tiré de



L'unique revue forestière de Suisse entièrement rédigée en français

Revue spécialisée dans le domaine de la forêt
et du bois, paraît 11 fois par an

Editeur:  **ForêtSuisse**
Association des propriétaires forestiers

Président: Max Binder
Directeur: Markus Brunner
Responsable d'édition: Urs Wehrli

Rédaction:
Rosenweg 14, 4501 Soleure
Tél. 032 625 88 00, fax 032 625 88 99
laforet(at)foretsuisse.ch
Réd. en chef: Fabio Gilardi (fg), fabio.gilardi(at)foretsuisse.ch
Réd. adjoint: Alain Douard (ad), alain.douard(at)foretsuisse.ch

Administration:
Rosenweg 14, 4501 Soleure, tél. 032 625 88 00,
fax 032 625 88 99, www.foretsuisse.ch

Annonces:
Gassmann Media SA,
chemin du Long-Champ 135, CH-2501 Bienne
T +41 32 344 83 83
service(at)gassmann.ch

Abonnements:
Manuela Kaiser/Maude Schenk, maude.schenk(at)foretsuisse.ch

Prix de vente:
Abonnement annuel: Fr. 89.–. Prix spéciaux pour apprentis,
étudiants, retraités et groupes. Prix à l'unité: Fr. 10.–

Tirage:
1635 ex. (REMP / CS septembre 2016)

Impression:
Stämpfli SA, Wöflistrasse 1, 3001 Berne

La reproduction des articles est autorisée uniquement
avec l'accord de la rédaction.
Mention des sources obligatoire

Label de qualité
du groupe presse
spécialisée
de l'Association
de la presse suisse



ISSN 0015-7597



OUI, JE M'ABONNE À LA FORÊT (onze numéros par an)

Tarifs 2017: Fr. 89.– par an
Fr. 59.– par an (apprentis, étudiants, retraités)
Fr. 118.– ou euros 98.– par an (pour l'étranger)

Entreprise/Nom/Prénom _____

Profession _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

Tél. _____

Vous pouvez imprimer cette page, découper le coupon et l'envoyer par la poste à:
Service abonnements, LA FORÊT, ForêtSuisse, Rosenweg 14, CH-4501 Soleure
ou utiliser le bulletin d'abonnement en ligne